



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



VEILLE BIMENSUELLE

NUMERIQUE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE LONDRES

N° 11- 7 au 20 juillet 2022

Sommaire

Fait marquant

- La démission des secrétaires d'Etat en charge du numérique entraîne le report à l'automne des discussions sur l'*Online Safety Bill* à la Chambre des communes

Economie numérique et régulation

- La *Competition Market Authority* a lancé une enquête visant à déterminer si les pratiques d'Amazon confèrent un avantage déloyal à ses propres activités de vente au détail
- La *Competition Market Authority* lance une première phase d'enquête sur le rachat de l'entreprise de jeux vidéos *Activision Blizzard* par *Microsoft*
- Le gouvernement publie la liste des contenus légaux mais préjudiciables que les plateformes de réseaux sociaux devront traiter dans le cadre de l'*Online Safety Bill*
- 7 adultes sur 10 souhaitent que les plateformes de réseaux sociaux œuvrent davantage en faveur de la lutte contre les contenus illicites et préjudiciables

Données et intelligence artificielle

- Introduction du *Data Protection and Digital Information Bill* au Parlement et publication de l'étude d'impact analysant le scénario d'un non-renouvellement de la décision d'adéquation de l'Union européenne
- Publication par le gouvernement de son *AI Paper*, nouvelle étape dans l'élaboration du futur cadre réglementaire sur l'utilisation de l'intelligence artificielle
- Le régulateur des données personnelles britannique a dévoilé son plan d'action à horizon 2025

Ecosystème tech

- Les candidats au poste de Premier ministre et les *startups*: quel positionnement ?
- Rapport : [State of the Tech Workforce UK report, Computer Technology Association, July 2022](#)

🗨️ **Fait marquant : La démission des secrétaires d'Etat en charge du numérique entraîne le report à l'automne des discussions sur l'Online Safety Bill à la Chambre des communes**

La semaine du 4 au 8 juillet a été marquée par la démission de [60 membres](#) du gouvernement dont Julia Lopez, secrétaire d'Etat en charge des médias, des données et des infrastructures digitales, et Chris Philp, secrétaire d'Etat au numérique et à l'économie digitale. Ces démissions en cascade ont contraint Boris Johnson à [démissionner](#) le 7 juillet de son poste de chef de la majorité parlementaire mais il restera Premier ministre pour assurer la gestion des affaires courantes, jusqu'à l'élection d'un nouveau chef de la majorité prévue le 5 septembre. La ministre de tutelle en charge du ministère de la culture, du numérique, des médias et des sports, Nadine Dorries – [fervent soutien de Boris Johnson](#) – reste en poste et le député [Matt Warman](#) a été nommé à ses côtés comme secrétaire d'Etat en charge de l'ensemble du portefeuille du ministère. Bien que l'intérim soit assuré jusqu'à la nomination du nouveau gouvernement, cette instabilité a mené au [retrait](#) de l'*Online Safety Bill* de l'agenda de la Chambre des communes pour la dernière semaine de session avant la suspension des travaux parlementaires, du 18 au 21 juillet. La phase d'examen du texte ([report phase](#)) pourrait reprendre à la rentrée parlementaire, à partir du 5 septembre. La question se pose d'un éventuel ajustement du projet de loi par le futur gouvernement. Le gouvernement actuel avait une position plutôt ambitieuse et avait notamment introduit récemment un [amendement](#) donnant à l'*Ofcom*, le pouvoir d'ordonner aux entreprises numériques de se doter des outils permettant de détecter les contenus inappropriés, sous peine d'amende. Or, cette orientation a rencontré l'opposition de nombreuses entreprises du numérique qui se disent [inquiètes](#) pour la liberté d'expression et souhaiteraient simplifier le texte.



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité



VEILLE BIMENSUELLE

NUMÉRIQUE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

DE LONDRES

🌐 Economie numérique et régulation

- 1 La *Competition Market Authority* a lancé une enquête visant à déterminer si les pratiques d'*Amazon* confèrent un avantage déloyal à ses propres activités de vente au détail

A la suite de l'ouverture d'une enquête par la Commission européenne, l'autorité de la concurrence britannique a [annoncé](#) enquêter sur les pratiques d'*Amazon*. L'entreprise propose sur sa plate-forme des produits qu'elle fournit directement et d'autres proposés par des marchands tiers. L'enquête de la CMA visera à déterminer si *Amazon* détient une position dominante au Royaume-Uni et si elle abuse de cette position en accordant un avantage déloyal à ses propres activités de vente au détail. L'entreprise a déclaré « travailler en étroite collaboration » avec la CMA pendant l'enquête.

- 2 La *Competition Market Authority* lance une première phase d'enquête sur le rachat de l'entreprise de jeux vidéo *Activision Blizzard* par *Microsoft*

La *Competition and Markets Authority (CMA)* a lancé le 6 juillet une [première phase d'enquête](#) sur le projet de rachat d'*Activision Blizzard* (développeur de jeux vidéo) par *Microsoft*. Cette première étape – qui se clôturera le 1^{er} septembre – vise à déterminer si l'opération, d'un montant de 69 Md\$, pourrait nuire à la concurrence. Ce projet d'acquisition fait également l'objet d'une enquête aux Etats-Unis par la *Federal Trade Commission*, alors que l'Union européenne n'a pas encore ouvert d'enquête. Cette procédure, destinée à vérifier les effets de l'opération sur le marché, est une étape classique pour ce type de fusion et *Microsoft* se montre plutôt [confiant](#) quant à l'issue de l'enquête.

3 Le gouvernement publie la liste des contenus légaux mais préjudiciables que les plate-formes de réseaux sociaux devront traiter dans le cadre de l'*Online Safety Bill*

Le 7 juillet, la ministre Nadine Dorries a détaillé la [liste des atteintes](#) légales mais contre lesquelles les plate-formes devront lutter activement sous peine d'amende. Bien que ces atteintes - tels que la misogynie, l'homophobie, la pornographie - tombent sous le seuil d'une infraction pénale, elles sont néanmoins susceptibles de causer un préjudice important aux personnes qui y sont exposées.

4 7 adultes sur 10 souhaitent que les plate-formes de réseaux sociaux œuvrent davantage en faveur de la lutte contre les contenus illicites et préjudiciables

Selon une enquête [commandée](#) par le gouvernement, 84 % des adultes interrogés sont inquiètes de pouvoir être exposés à des contenus racistes, homophobes et misogynes. Quatre adultes sur cinq souhaitent que les plate-formes de réseaux sociaux indiquent clairement quel type de contenu est autorisé ou non sur leur plate-forme. Enfin, 45 % des personnes interrogées ont déclaré qu'elles quitteraient ou réduiraient leur temps passé sur les plate-formes si aucune action n'était prise. Ces résultats ont été publiés alors que les discussions sur l'*Online Safety Bill* étaient toujours en cours à la Chambre des communes et démontrent, selon le gouvernement, « un fort soutien du public pour les mesures contenues dans le projet de loi ».

Données et intelligence artificielle

1 Introduction du *Data Protection and Digital Information Bill* au Parlement et publication de l'étude d'impact analysant le scénario d'un non-renouvellement de la décision d'adéquation de l'Union européenne

Après avoir reçu l'approbation du *Regulatory Policy Committee* sur son [étude d'impact](#), le gouvernement a introduit son projet de loi au Parlement le 18 juillet. Une partie de l'étude d'impact analyse les conséquences d'un retrait de la décision d'adéquation délivrée par l'Union européenne en 2021. Le gouvernement estime que son projet de loi est compatible avec le maintien de la décision d'adéquation. Si cette décision était remise en cause en 2025 (date de réévaluation de la décision) l'impact sur l'économie britannique est estimé entre 190 et 460 M£ de coûts supplémentaires pour les entreprises afin de se conformer aux clauses contractuelles types et entre 210 à 410 M£ en perte de revenus qui serait consécutive à la réduction des échanges commerciaux Royaume-Uni et UE. L'étude précise d'ailleurs que l'impact pourrait être plus important si l'on tient compte des interactions avec les chaînes d'approvisionnement en aval et le commerce avec les pays tiers. Le gouvernement considère que le risque d'annulation unilatérale de la décision d'adéquation au moment de

promulgation de la nouvelle loi comme peu probable. Le projet de loi reprend les éléments présentés par le gouvernement dans sa réponse à la consultation « [Data: a new direction](#) » et se trouve désormais au stade de [deuxième lecture](#) à la Chambre des communes ; son examen se poursuivra lors de la reprise des travaux parlementaires en septembre.

2 Publication par le gouvernement de son *AI Paper*, nouvelle étape dans l'élaboration du futur cadre réglementaire sur l'utilisation de l'intelligence artificielle

Le gouvernement a publié le 18 juillet son [AI paper](#), qui présente son approche pour la régulation de l'intelligence artificielle, et un [plan d'action](#) qui revient sur les mesures mises en œuvre depuis la publication de la [National AI Strategy](#), l'année dernière. Le gouvernement met l'accent sur l'innovation et sur la proposition d'une approche moins centralisée et plus souple que celle de l'Union européenne. Il rejette notamment la définition générale retenue par l'UE qui, selon lui, manquerait de granularité et pourrait freiner l'innovation. La future réglementation se veut ainsi :

- spécifique au contexte, car la régulation se fera en fonction de l'utilisation de l'IA et de son impact sur les individus. Elle laissera aux régulateurs la responsabilité de concevoir des réponses réglementaires proportionnées ;
- pro-innovation et basée sur le risque réel : le gouvernement demandera aux régulateurs de se concentrer sur les questions pour lesquelles il existe des preuves d'un haut risque d'atteinte aux droits ;
- cohérent, avec la mise en œuvre de principes intersectoriels qui seront interprétés et hiérarchisés par les régulateurs selon le secteur et le domaine d'IA ;
- adaptable, en énonçant dans un premier temps des principes intersectoriels sur une base non statutaire. Le gouvernement demandera aux régulateurs d'envisager dans un premier temps des options légères, telles que des conseils ou des mesures volontaires.

Le gouvernement a publié une première ébauche des principes intersectoriels qu'il entend développer :

- s'assurer que l'IA soit utilisée en toute sécurité ;
- garantir que l'IA soit sûre et fonctionne comme prévu ;
- s'assurer que l'IA soit transparente et explicable ;
- intégrer des considérations d'équité dans l'IA, qui seront définies par les régulateurs afin de garantir une réglementation proportionnée et favorable à l'innovation ;
- définir la responsabilité juridique des personnes morales concernant les résultats produits par l'IA ;
- clarifier les voies de recours ou de contestation.

Le gouvernement affinera sa position dans les mois à venir à travers la publication d'un livre blanc et d'une consultation publique. Le [rapport](#) du think-tank [Ada Lovelace Institute](#) et [celui](#)

de [Tech UK](#), groupement représentant les intérêts des entreprises numériques britanniques, proposent une analyse détaillée de ces orientations.

3 Le régulateur des données britannique a dévoilé son plan d'action à horizon 2025

L'*Information Commissioner's Office* a [dévoilé](#) le 14 juillet l'approche que l'autorité entend adopter en terme de régulation ainsi que ses priorités d'action à horizon 2025. Selon l'*Information Commissioner*, John Edwards, l'objectif principal sera de « *protéger et responsabiliser les citoyens, en faisant respecter leurs droits en matière d'information* » et les ressources seront concentrées « *là où nous constatons que les problèmes de protection des données touchent de manière disproportionnée des groupes déjà vulnérables ou défavorisés* ». Pour [l'année à venir](#), l'autorité se concentrera sur :

- l'analyse de l'impact du démarchage téléphonique abusif ;
- l'examen de l'utilisation d'algorithmes dans le système d'aides sociales ;
- l'examen de l'impact que l'intelligence artificielle pourrait avoir sur les personnes issues de minorités ethniques ;
- la protection de la vie privée des enfants.

L'autorité souligne également l'importance de la sécurité juridique et de la flexibilité pour les entreprises. Elle mettra ainsi en œuvre des actions destinées à aider les entreprises à économiser au moins 100 M£ sur trois ans via un renforcement de son offre de formation et de conseil.

Ecosystème tech

1 Les candidats au poste de premier ministre et les startups: quel positionnement ?

Deux candidats demeurent en lice pour le poste de Premier ministre à l'issue des tours de scrutin au sein du groupe parlementaire conservateur et devront être départagés par les adhérents du parti d'ici au 5 septembre : Rishi Sunak et Liz Truss. Selon [Sifted](#), Rishi Sunak serait le candidat le plus à même de soutenir les startups. Il s'est en effet exprimé publiquement à de nombreuses reprises pour une réforme des règles relatives aux visas et pour des allègements fiscaux à destination des entreprises qui font de la recherche et du développement. Liz Truss arrive en seconde position, car elle a notamment identifié les entrepreneurs britanniques comme la « raison numéro un » des succès économiques du pays et a fondé le *Free Enterprise Group of Conservative MPs*, un groupe de politiciens qui plaide en faveur d'un allègement des lois sur l'emploi et d'une « économie entrepreneuriale ». Contrairement à Rishi Sunak, elle s'est engagée à bloquer l'augmentation prévue de l'impôt sur les sociétés (qui doit passer, pour la plupart des entreprises, de 19 % à 25 % à compter du 1^{er} avril 2023).

2 Rapport: [State of the Tech Workforce UK report, Computer Technology Association, July 2022](#)

La *Computer Technology Industry Association* (CompTIA) a publié un rapport dans lequel elle montre que l'industrie numérique au Royaume-Uni représente 6,3 % de la force de travail (soit environ 2 millions de personnes). Le rapport indique également que :

- l'industrie numérique représente désormais 5,5 % de l'économie britannique ;
- le secteur aurait créé 62 140 emplois depuis 2016, soit plus de 10 000 emplois par an ;
- environ 15 000 emplois supplémentaires devraient être créés en 2022, ce qui traduirait un signe de croissance continue du secteur ;
- Manchester est la première région du Royaume-Uni, en dehors de Londres, pour le recrutement de personnel dans le numérique, suivie de Bristol, Glasgow, Birmingham et Édimbourg ;
- l'Irlande du Nord devrait connaître la plus forte augmentation en pourcentage de l'emploi net dans le secteur des technologies cette année.

Principales levées de fonds de start-ups britanniques entre le 8 et 19 juillet 2022 :

- [Oxford Quantum Circuits](#), *Quantum Computing* (entreprise de développement de matériel informatique quantique), [Série A, 46 M\\$](#)
- [YuLife](#), *InsurTech* (entreprise proposant un nouveau modèle d'assurance-vie ludique et à impact), [Série C, 120 M\\$](#)
- [Smart](#), *FinTech* (plate-forme d'épargne retraite en ligne), [Funding Round, 40 M£](#)
- [Safe](#), *Web3* (solution de sécurisation des actifs numériques), [Funding Round, 100 M\\$](#)

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international